

## AUTOUR DES MOTS

### L'INNOVATION EN ÉDUCATION ET EN FORMATION DANS TOUS SES SENS

CETTE RUBRIQUE PROPOSE AUTOUR D'UN OU DE QUELQUES MOTS UNE HALTE PENSIVE À TRAVERS UN CHOIX DE CITATIONS SIGNIFICATIVES EMPRUNTÉES À DES ÉPOQUES, DES LIEUX ET DES HORIZONS DIFFÉRENTS.

La définition de l'innovation en éducation et en formation pose un réel problème car, à y regarder de plus près, nous sommes assaillis par une multitude de définitions fournies à la fois par les dictionnaires mais aussi par des écrits émanant de plusieurs domaines, scientifiques, industriels, technologiques, économiques, juridiques ou sociaux. Ce ne sont pas les définitions qui manquent, c'est « la » définition, celle qui permettrait un consensus, qui n'existe pas.

Il semble, en effet, qu'aucune définition en elle-même, ne soit satisfaisante. Nous avons fait l'expérience de donner à une assemblée d'enseignants une définition du terme et d'entendre quelque temps après de la bouche même de ces auditeurs, qu'aucune définition n'avait été fournie ! Il existerait une sorte d'amnésie face à la définition du mot innovation, surtout en éducation. Nous pourrions dire que, pour que l'innovation en éducation et en formation existe pleinement, il faut qu'elle ne soit pas définie, car on n'en arrête pas le cours fluctuant et changeant par une définition toujours réifiante.

Aucune définition n'épuise le sens social de l'innovation, mot chargé d'espoir, mot incantatoire, mot « mana » qui semble porté par notre époque et qui, pour continuer de jouer un rôle chargé de symbolique, se doit d'échapper à une et une seule définition.

Il est donc intéressant d'analyser l'ensemble des définitions à la fois dans leur contexte historique et dans leur contexte social mais aussi en liaison avec d'autres termes qui gravitent dans la même sphère sémantique, comme révolution ou invention.

Dans cette brève revue de questions sur le sens de l'innovation en éducation et en formation, nous aborderons l'innovation dans les siècles passés, puis l'innovation face à la réforme, la rénovation, l'adaptation ou un ensemble d'autres termes avec lesquels elle est parfois confondue, enfin nous tenterons de fixer les composantes indispensables de l'innovation en éducation et en formation.

## Une perspective historique qui montre que l'innovation n'a pas toujours été considérée comme bienfaitrice...

De nos jours, celui qui innove est moderne, il est de son temps et celui qui n'innove pas est un passéiste, un routinier, un conservateur, un légaliste dans ce que cela peut avoir d'immobile et de rétrograde. Pour être de son époque, il faut innover, faire preuve d'initiative, de créativité dans un milieu en continuuel changement.

Mais une telle vision de l'innovation n'a pas toujours été si positive... Quelques définitions prélevées au hasard en apportent la preuve :

- « L'innovation est le changement d'une coutume, d'une chose établie depuis longtemps. En bonne politique, toutes les innovations sont dangereuses. Les innovations en matière de religion aboutissent à des schismes, à des guerres civiles. Tous ceux qui ne se jettent pas comme le peuple, dans les excès opposés aux innovations passent peur des monstres à ses yeux. » (*Dictionnaire Furetières*, 1690)

- « Nouveauté ou changement important qu'on en fait dans le gouvernement politique d'un état, contre l'usage et les règles de sa constitution. Ces sortes d'innovations sont toujours des difformités dans l'ordre politique. Des lois, des coutumes bien affermies et conformes au génie d'une nation sont à leur place dans l'enchaînement des choses. Tout est si bien lié, qu'une nouveauté qui a des avantages et des désavantages, et qu'on substitue dans une mûre considération aux abus courants, ne tiendra jamais à la texture d'une partie usée parce qu'elle n'est point assortie à la pièce... Mais, surtout, quand on a besoin d'appuyer une innovation politique par des exemples, il faut les prendre dans le temps de lumières, de modération, de tranquillité, et non pas les chercher dans les jours de ténèbres, de trouble, et de rigueurs. Les enfants de la douleur et de l'aveuglement font ordinairement des monstres qui portent le désordre, les malheurs, et la désolation. » (*L'Encyclopédie - Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Diderot et D'Alembert, 1751-1772)

- « Action d'innover ; changement apporté à ce qui se faisait : il n'y a de bon dans les innovations que ce qui est développement, accroissement, achèvement. » (*Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle* en 17 volumes, 1876)

- Montaigne lui-même disait ne pas apprécier la « nouvelleté » et trouvait que « le monde n'était qu'une branloire pérenne ».

- Rousseau, dans *De l'inégalité parmi les hommes* écrivait : « Au contraire, j'aurais désiré que, pour arrêter les innovations dangereuses qui perdirent les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de proposer de nouvelles lois à sa fantaisie... »

- « Le canon 216 interdit de rien innover, sans avoir pris l'avis du Saint-Siège, dans les paroisses constituées pour les groupements de fidèles de langues ou de nationalités diverses. Il ne faut rien modifier non plus sans consultation préalable du Saint-Siège, à tout ce qui touche les fêtes d'obligation qui ont été supprimées ou transférées. De même, toute innovation dans les chapitres de cathédrales ou de collégiales est réservée au Saint-Siège. » (*Encyclopédie « Catholicisme »*, Letourney, 1964)

Nous voyons, à travers ces citations qui vont du XVII<sup>e</sup> siècle (et bien avant, le mot étant employé pour la première fois dans notre langue au XIV<sup>e</sup> siècle) jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle dans les milieux catholiques, que l'innovation est vue comme dangereuse car elle remet en cause les choses établies par un ordre supérieur à l'homme, notamment l'ordre religieux. Cela est valable pour toutes les religions et cela se traduit parfois dans la langue : en arabe, *bid'a* signifie à la fois nouveauté et hérésie !

Le fait de dire que l'innovation est bienfaitrice et améliorante est récent. Il est né avec l'idée que l'homme peut se passer de Dieu voire peut se substituer à lui dans l'ordre de la création, même (et peut-être surtout) si cela est à une échelle modeste. C'est parce que nos sociétés occidentales ont placé l'homme au-dessus ou en dehors de Dieu que l'innovation possède un caractère éminemment positif. L'homme, tel un *deus ex machina*, peut décider de l'avenir de l'humanité et être un référent unique de l'ordre des choses.

Non seulement l'homme peut se prendre pour Dieu, mais il a la prétention de maîtriser le temps et surtout l'avenir, ce qui appartient à Dieu ! L'homme se met à construire son avenir et à jouer sur le devenir de l'humanité. Nous rencontrons, dans le caractère améliorant de l'innovation, un paradigme de la place du sujet social et de son autonomie voire de sa liberté. L'innovation prend avec le mouvement de pulsion de vie et s'abîme dans son contraire, le désir de maîtrise de l'Univers, le désir d'emprise sur le futur. L'innovation, tel Janus possède deux versants : l'un de vie et l'autre mortifère, de dénégation de la mort.

Les doctrines de l'église romaine incitent à résister au progrès économique, à l'esprit marchand puisque le salut ne vient pas de cette terre, mais dans un au-delà. Calvin fut le premier à réinterpréter la Bible, affirmant que la loi divine n'interdit pas l'usure et le capital. Il a même déplacé la mentalité économique du partage des richesses vers la « création » des richesses. Il fait de l'ici-bas la fin en soi de l'activité humaine qui entraîne une conception de l'individu abandonné à ses propres ressources. L'apprentissage de l'autonomie intellectuelle du sujet doit être, en ce sens, moins un des effets de la Réforme Calviniste que des traits communs à l'éthique protestante et à l'esprit du capitalisme (Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964). Alors que le catholicisme a longtemps continué d'enchaîner la question du salut et de l'activité terrestre à un réseau de hiérarchies, de contraintes et d'interventions inhibitrices.

Il n'est donc pas étonnant que l'innovation, dans son acception positive soit née du domaine économique et entrepreneurial : c'est aux États-Unis, où Schumpeter s'était réfugié durant la seconde guerre mondiale, qu'on voit fleurir l'innovation comme plus value à l'économie. Les entreprises ne peuvent survivre que parce qu'elles innovent, poussées dans un mouvement incessant de concurrence. Ne subsistent que les entreprises qui ont conquis des parts de marché par des produits compétitifs et toujours nouveaux. L'idée d'innovation repose sur celle d'un progrès indéfini et continu qui, du domaine technique et économique, se communiquera très naturellement au domaine social puis à celui de l'éducation et de la formation.

- « L'innovation est, en effet, la raison, la justification du rôle de l'entreprise et du manager. » (M. Crozier, in *Éducation Permanente*, n° 134, 1998-1, pp. 35-40)
- « L'innovation est une idée transformée en quelque chose de vendable. » (A. Frascati, in *La politique d'innovation en France*, OCDE, éd. Economica, 1986, p. 50)

Il faut attendre les années 1960 pour voir apparaître dans les textes officiels de l'Éducation nationale, le mot « innovation ». Nous sommes en pleine période des « Trente Glorieuses », dans un esprit triomphant du capitalisme enrichissant : il n'est pas étonnant de voir pénétrer cet esprit dans l'école. L'innovation est alors fille du capitalisme et du libéralisme introduits à l'école. Mais cela n'est pas aussi clair : l'innovation bénéficie d'un double mouvement, celui de la contestation (les mouvements pédagogiques en sont l'illustration) et celui de la régulation (c'est un moyen de mieux accueillir les transformations inévitables de l'école). Mais il semble que, plus les années passent (notamment avec le mouvement de décentralisation), et plus l'innovation à l'école relève du rôle intégratif (par exemple, la recherche de qualité ou d'efficacité voire de rentabilité de l'école).

Nous voyons par là le caractère éminemment fragile au cours des temps de l'innovation et rien ne dit que l'innovation ne sera pas rejetée dans quelques siècles.

## **Innovation, réforme, rénovation, révolution, mutation, adaptation et les autres...**

L'innovation est souvent confondue avec des termes qui lui sont proches et il est parfois malaisé d'en faire la distinction selon les contextes. Nous tentons ici de les prendre les uns à la suite des autres et de voir en quoi ils sont différents de l'innovation.

**Réforme et innovation.** Toutes les deux portent de changement. La distinction vient du mouvement d'origine du changement. La réforme est un changement voulu par les autorités hiérarchiques, par les décideurs centraux. La réforme se manifeste par des lois et des décrets. Elle apporte des éléments nouveaux mais elle les impose à ceux qui doivent les mettre en œuvre. La réforme est un changement voulu par ceux qui détiennent les règles, et l'innovation est un changement par ceux qui n'ont pas la maîtrise des règles. La réforme des mathématiques ou des lycées est une décision politique centrale même si une consultation l'a précédée.

**Rénovation et innovation.** Toutes les deux parlent de changement. La rénovation est une transformation de surface, une sorte de remise à neuf : par exemple, on modifie les contenus scolaires sans changer les objectifs à atteindre. On emploie rénovation pour refaire une façade sans bouleverser l'immeuble. L'innovation, au contraire est une transgression des règles et des valeurs existantes.

**Révolution et innovation.** Toutes les deux parlent du changement. La révolution est un changement radical de cap, un bouleversement de fond en comble dont les effets sont brutaux. La radicalité de la révolution en fait une action très ponctuelle et en rupture par rapport à l'existant. L'innovation est moins une question de seuil : elle occupe un espace « soft » mais suffisamment net pour être aperçu.

**Mutation et innovation.** La mutation est plutôt née du domaine biologique. André Langaney fait la distinction entre trois mécanismes qui se conjuguent dans l'évolution : « La reproduction qui assure croissance et continuité du vivant ; la mutation qui fait fonction d'invention et l'innovation assurée par la sexualité en une recombinaison de gènes mutés. » (*Le sexe et l'innovation*, Paris, Seuil, 1979, p. 34) L'innovation recouvre ici l'idée de réponse à une adaptation jugée nécessaire.

**Adaptation et innovation.** D'après la distinction faite entre mutation et innovation, nous voyons que l'innovation est adaptation. Cependant, l'adaptation est une réponse « collée » au changement du contexte alors que l'innovation, si elle ne fait pas à proprement parler appel à l'invention ou la création, est inventivité et créativité, c'est-à-dire qu'elle se détache du réel pour imaginer autre chose, elle s'éloigne de la réponse directe au changement du réel pour apporter des solutions inventives et inattendues.

**Invention et innovation.** L'invention est toute nouvelle, elle émerge souvent des laboratoires de recherche. Nous dirions que l'innovation est une invention socialisée, une invention qui a été socialement appropriée. L'innovation est une invention transformée en quelque chose de vendable. Par exemple, l'invention de la brosse à dents électrique a été faite avant la seconde guerre mondiale. Il a fallu attendre plus de vingt ans pour que cet appareil se répande dans les foyers. Ce n'est que quand les brosses à dents électriques sont apparues sur le marché de la consommation qu'elles sont devenues des innovations.

« Considérer les faits de diffusion permet de distinguer la novation de l'innovation : la découverte de la poudre à canon ne devient innovation qu'avec l'usage qui s'en répand. » (B. Lepetit et J. Hoock, *La ville et l'innovation*, éd. EHESS, 1987)

**Découverte et innovation.** La découverte est en général brutale. Elle naît dans la tête d'un seul homme et pas dans un laboratoire à l'occasion d'un travail d'équipe.

« La découverte scientifique et technique fait partie des activités que l'on associe le plus spontanément au génie individuel... une innovation est d'abord une addition d'actes élémentaires et peu spectaculaires dont chacun constitue le résultat de négociations et d'interactions entre de multiples acteurs. » (*Dictionnaire Hachette*, CD-Rom, 1989)

Le découvreur est solitaire et il ne possède pas obligatoirement le cursus du savant. Le découvreur du télescope fut un simple lunetier, par hasard, en inversant les verres

de diverses formes ; Pelton, qui a découvert la turbine, n'était qu'un modeste charpentier ; Gramme (la dynamo), un ouvrier modeler ou Morse (le télégraphe électrique), un peintre en bâtiment. Une fois encore, l'innovation est une découverte insérée socialement.

**Projet et innovation.** Le projet possède deux éléments indissociables : une visée qui traduit les choix philosophiques ou de valeurs qui le sous-tendent et une programmation qui indique le calendrier des actions, le déroulement le plus précis des activités prévues, ainsi qu'une planification financière et une évaluation. L'innovation est l'inverse du projet. Elle ne sait pas où elle va si ce n'est à travers des valeurs et des intentions (la visée qu'elle a en commun avec le projet). L'innovateur construit le chemin en le faisant et il est incapable de dire de quoi sera fait demain. En effet, l'innovation est une prise de risque avec des aléas, des inattendus, des imprévus. Son déroulement n'est pas linéaire et, souvent, les objectifs indiqués au départ de l'innovation ne sont pas ceux qui ont été atteints. C'est d'ailleurs une ruse de l'institution que de demander un « projet d'innovation » ; cela veut simplement dire que l'on corsete l'innovation de manière à la faire entrer dans les fourches caudines des réglementations institutionnelles. L'innovation est gênante pour l'institution car elle est au départ, impertinente et constitue un danger ; elle échappe à l'administration de par son manque de programmation.

« Il n'y a point d'innovations sans avances, sans risques. » (Condorcet, in *Grand Larousse de la langue française*, 1978, p. 2711)

« L'innovation est une sorte d'aventure au cours de laquelle on découvrira la logique des hypothèses de départ, des problèmes, les contradictions qu'elle soulève, les ouvertures, les voies nouvelles qu'elle dévoile. » (R. et R. Millot, in *Une voie communautaire*, Casterman, 1979, p. 67)

Raymond Boudon fait une mise au point dans son *Dictionnaire de la Sociologie* chez Larousse (1989), et signale cinq connotations du mot innovation, connotations qui le situent par rapport aux termes déjà évoqués :

- « 1. il existe une disproportion entre la cause (par exemple, l'initiative d'un innovateur) et l'effet (transformer le mode de vie d'une population éventuellement importante) ;
2. l'impact de l'innovation est considéré comme globalement bénéfique, c'est-à-dire qu'elle est censée contribuer à un progrès (économique, social) ;
3. cet impact est saisi sous plusieurs aspects à la fois : si l'on envisage seulement l'aspect scientifique et technique, on utilise plutôt les expressions invention et découverte ;
4. cet impact n'est ni anodin (auquel cas on se contente de parler d'amélioration) ni très important (on parle alors plutôt de révolution ou de mutation) ;
5. l'innovation ne peut être dite telle qu'une fois qu'elle a commencé d'être acceptée, diffusée. »

Et nous pourrions ainsi continuer la liste avec des mots comme « expérimentation », « régulation », « développement », « étude pilote », etc.

Dans le cadre de l'Observatoire européen des innovations en éducation et en formation, nous avons mené une enquête auprès des quinze pays de la Communauté européenne pour connaître les mots employés pour dire l'innovation (*L'innovation en Éducation et en Formation en Europe*, Rapport final, 1998, F. Cros (coord.), INRP/CEE). À notre surprise, certains pays n'emploient pas du tout le mot innovation, non parce qu'ils ne le possèdent pas dans leur vocabulaire, comme le Danemark ou la Finlande, mais parce que c'est un mot importé par l'OCDE pour introduire une forme de changement très liée au capitalisme économique et à l'économie libérale. À titre indicatif, voici la liste des mots employés à la place d'innovation (bien sûr, traduits en français) : ajustement, amélioration, développement, étude pilote, expérience positive, expérimentation, initiatives, modernisation, réforme, renouvellement, rénovation, réussite. Le mot le plus employé est réforme puis vient le mot expérimentation et, en troisième position, le mot développement.

Par ces exemples, nous voyons à quel point le mot est peu stabilisé!

« Notion fourre-tout dont l'utilisation a été développée par les institutions internationales, la notion d'innovation est surtout intéressante à repérer comme signe des intentions de celui qui l'utilise. » (L. Marmoz, G. Mialaret, in *Vocabulaire de l'éducation*, 1967)

Comme je l'ai déjà dit, je crois qu'il s'agit d'un mot fonctionnel et que peu importe sa labellisation, l'essentiel est que l'on parle du mouvement imprimé par les systèmes éducatifs dans leur ensemble. La nécessité de sa définition intervient lorsqu'on veut extraire ce mot de sa gangue socio-médiatique pour l'introduire dans la recherche en éducation en en faisant un objet de recherche voire un concept explicatif (F. Cros, « L'innovation en éducation et en formation : vers la construction d'un objet de recherche? », in *Éducation Permanente*, n° 134, 1998-1, pp. 9-20).

133

## Les caractéristiques propres de l'innovation

Nous avons donc tenté de théoriser l'innovation en éducation et en formation par les attributs incontournables qu'elle possède. Ils sont au nombre de quatre :

**1. L'innovation porte sur du nouveau.** Son caractère éphémère et relatif réduit la force du nouveau. Sans nouveau, pas d'innovation. Mais la question réside dans l'essence de ce nouveau. Qui peut décréter qu'il y a nouveauté?

Un domaine particulier est celui du domaine des arts. En effet, comment cerner quelque chose de nouveau dans une trajectoire du progrès en esthétique? Dans le *Dictionnaire de l'Esthétique* (PUF, 1989), nous trouvons sous la plume de Germaine Prudhommeau et d'Anne Souriau : « La valorisation du nouveau peut être la conséquence d'une croyance au progrès comme on l'a vu au XVII<sup>e</sup> siècle dans la querelle

des anciens et des modernes ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'idée de progrès linéaire de l'humanité ne semble guère applicable dans le domaine de l'art...

L'innovation est l'action de créer ou d'introduire dans un domaine artistique, quelque chose de nouveau ; la chose nouvelle elle-même résultant de cette action. L'idée d'innovation suppose toujours un acte d'invention, de création d'où vient la chose nouvelle, la nouveauté est la qualité de ce qui est nouveau ou la chose nouvelle en tant qu'elle présente cette qualité.

A certaines époques comme la nôtre, l'innovation est valorisée (elle est ainsi un élément caractéristique de la danse contemporaine) on va jusqu'à considérer comme sans valeur ce qui n'apporte pas quelque chose qui n'ait jamais été fait. On confond même parfois l'innovation avec la transgression ou la négation des règles, en quoi on voit alors le critère de la richesse imaginative (bien que certaines nouveautés puissent être tellement nouvelles qu'elles n'ont aucune relation avec les règles préexistantes, de sorte qu'elles ne les contredisent pas).

La recherche constante de l'innovation peut être un puissant stimulant de l'imagination créatrice ; mais elle peut aussi conduire à des excès ou à une quête stérile de l'inédit quel qu'il soit, sans souci de sa valeur esthétique. Ce n'est plus un moyen au service d'idées nouvelles mais une fin en soi. »

**2. L'innovation est incontestablement du changement.** Mais pas un changement adaptatif inconscient, c'est un changement délibéré, intentionnel et volontaire.

**3. L'innovation est finalisée.** Elle est portée par le désir des innovateurs. Ces derniers veulent faire du meilleur. Le meilleur se traduit par des valeurs, par une vision d'une société meilleure et d'un sujet épanoui dans cette société idéale.

« Une innovation est une amélioration mesurable, délibérée, durable et peu susceptible de se produire fréquemment. » (A.M. Huberman, in *Comment s'opèrent les changements en éducation*, UNESCO/BIE, 1973, p. 7)

**4. Enfin, l'innovation ne peut être identifiée à un objet nouveau introduit.** Chacun sait que ce n'est pas en introduisant, par exemple, un ordinateur dans une classe que la pédagogie ou le rapport avec les élèves seront changés. L'innovation est essentiellement un « esprit », une attitude. Quand on veut étudier l'innovation, c'est par son processus qu'on peut le faire. Le processus est au cœur de l'innovation : c'est par le chaînon des actes accomplis que s'appréhende l'innovation.

« L'innovation est le mode tâtonnant selon lequel une société se dirige vers l'avenir. Elle alimente et oriente ainsi la réflexion prospective. L'échec ou la réussite ne dépendent pas seulement des qualités intrinsèques de l'innovation mais aussi de son adaptation à la réalité sociale du moment. De sa vitalité dépend la qualité de l'enseignement aujourd'hui comme son adaptation à la vie de demain. C'est le processus lui-même qui est facteur de productivité et c'est pourquoi il importe de la favoriser et de l'encourager constamment. » (J. Hassenforder, in *L'innovation dans l'enseignement*, Casterman, 1972, pp. 115-117)

Nous retrouvons ces caractéristiques dans les nombreuses définitions apportées par des auteurs :

« Nous entendons par innovation toute tentative visant consciemment et délibérément, à introduire dans le système d'enseignement un changement dans le but d'améliorer ce système. » (*La gestion de l'innovation dans l'enseignement*, CERI/OCDE, 1970, p. 13)

« Innover, c'est par un acte volontaire, introduire dans le système éducatif un élément de rupture dans le but de produire une amélioration mesurable de l'ensemble du système. » (F. Vaniscotte, in *Revue Française de Pédagogie*, n° 69, 1984, pp. 21-33)

Soulignons que l'innovation en éducation est très liée au contexte dans lequel elle s'implante. Par exemple, dans un collège, un professeur décide de pratiquer une pédagogie de groupe auprès de ses élèves, chose qu'il n'a jusque-là jamais faite : il ferait une innovation, même si son collègue, dans la classe à côté, utilise cette pratique depuis de nombreuses années !

L'innovation est caractérisée comme telle par rapport au contexte immédiat, qu'il soit la réalité extérieure (les élèves n'avaient jamais eu de travaux de groupes avec ce professeur-là) ou le psychisme du professeur qui vit cela comme un changement voulu par lui.

Car, qu'est-ce qui fait qu'un professeur va innover alors que son collègue, qui est dans le même établissement scolaire, qui a les mêmes élèves, n'innovera pas ?

De plus, certains enseignants mènent des pratiques innovantes sans jamais les qualifier de telles (alors que c'est une personne extérieure qui le dira). À l'inverse, des enseignants déclarent innover sans que cela soit visible. Qui décide de ce qui est innovation ou pas ?

C'est tout le problème rencontré lors du repérage d'innovations : nous avons choisi de croire l'innovateur qui se déclare et de travailler avec lui sur sa pratique. Mais c'est un choix difficile, souvent reproché. Certains disent qu'il faut travailler sur les innovations « vraiment nouvelles », d'autres sur les pratiques innovantes repérées par des tiers. Tout cela est complexe : qui décide entre les innovations qui ont du nouveau et celles qui n'en auraient pas ?

« La nouveauté n'est jamais acquise, elle est construite au travers de délibérations sociales... les propriétés de l'objet ne déterminent pas son caractère innovant... ce n'est pas l'innovation en soi qu'il s'agit de définir, mais bien les processus présidant à sa construction sociale. » (C. Godea, « Sociologie des sources, sociologie des fontaines », in *Dynamiques du changement en éducation et en formation - Considérations plurielles sur l'innovation*, IUFM/INRP, 1998, pp. 21-33)

Il faudrait aussi parler de la diffusion de l'innovation ou de sa généralisation ou de son transfert ou de son institutionnalisation, termes qui conviennent difficilement à l'innovation dans les composantes marquent bien sa singularité très liée au contexte même. Ce dernier ne se réduit pas aux composantes d'une réalité matérielle mais à

celles bien plus importantes de la réalité psychique faite d'imaginaire et du désir des innovateurs. Chaque fois qu'on a voulu « transférer » des innovations, ce fut l'échec.

En conclusion, l'innovation en éducation et en formation ne peut être assimilée à l'innovation technologique dont on peut cerner l'objet nouveau. Dans le domaine éducatif, le formateur aide des êtres à se produire eux-mêmes en même temps qu'il se produit lui-même. L'innovation scolaire est une mise en Abymes : elle travaille sur le changement des situations pédagogiques qui elles-mêmes travaillent sur le changement des individus en formation.

Françoise CROS  
INRP (mission « Innovation et Recherche »)